

Schéma Décennal de Développement du Réseau de transport d'électricité (SDDR)



BRANCHÉ SUR DEMAIN :
LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE
EN DÉBAT

Invitation du Conseil de
développement
et du service participation citoyenne
de Grenoble Alpes Métropole

07.01.2026 | GRENOBLE



MA PAROLE A DU POUVOIR

- **La Commission nationale du débat public (CNDP)** est l'autorité indépendante chargée de garantir **le droit à l'information** et à la participation de toutes les personnes aux décisions qui concernent l'environnement.
- Les débats publics ne sont pas **des référendums**.
- Ils rendent compte de **l'ensemble des positions exprimées**.



LES MISSIONS DE LA CNDP

Organiser des débats et concertations sur les projets à fort impact environnemental ou socio-économique

Apporter son expertise sur toutes questions relatives à la participation du public,

Émettre des avis et recommandations visant à développer la participation du public.

LES VALEURS DE LA CNDP



INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail, et dans
son exigence vis-à-vis du
responsable de projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative
des contributions, et non
quantitatives



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toutes les contributions
ont le même poids, peu
importe leur auteur



INCLUSION

Aller à la rencontre
de tous les publics

1

Présentation du débat public et ses enjeux par la Commission particulière du débat public (CPDP)



Schéma décennal de développement du réseau RTE (SDDR)

C'est un plan / programme national qui propose une trajectoire de transformation du réseau public de transport d'électricité à l'horizon 2040 par rapport aux défis énergétiques, climatiques et territoriaux.

Considérant que ce plan comporte des impacts majeurs sur l'environnement, ainsi que d'importants enjeux d'aménagement du territoire, la CNDP a décidé d'organiser un débat public du 4 septembre 2025 au 14 janvier 2026

L'ÉQUIPE DU DÉBAT

Francis BEAUCIRE

Isabelle BARTHE

Philippe BERTRAN

Anaïs LEFRANC-MORIN

Jacques REGAD



Cette équipe est appuyée par un secrétariat général, constitué de Léo Pillet, Anna Turlet, Raphaël Lafont et Iona Rocci.



LE DÉBAT PUBLIC...

- ...est organisé
**du jeudi 4 septembre 2025
au mercredi 14 janvier 2026.**
- Il offre une diversité de modes d'information et de participation.
- Il est également ancré dans les territoires.
- Son objectif est l'expression de la pluralité des points de vue.

LES GRANDES QUESTIONS STRUCTURANTES DU DÉBAT



Pourquoi un schéma d'une telle ampleur ? Les fondements du projet de schéma font-ils débat : décarbonation, réindustrialisation ?



Comment le Schéma décennal prend-il en compte les enjeux environnementaux et paysagers ? Entre évitement, réduction et compensation des impacts.



Comment le plan d'évolution du réseau électrique se traduit-il dans les territoires ? Face aux enjeux de production et de consommation, quelle réponse en termes d'équilibre territorial ?



Comment le Schéma décennal s'intègre-t-il dans le contexte européen ? Dans un système d'échanges via les interconnexions.



À quelles conditions sa mise en œuvre est-elle réalisable ? Ses besoins en matériaux, en équipements et en moyens humains sont une dimension de notre souveraineté énergétique et économique.



UN SITE INTERNET...

- <https://www.debatpublic.fr/reseau-electrique-en-debat>

Avec une mise à disposition de documents...

- [Un dossier du Maître d'Ouvrage \(DMO\) produit par RTE](#)
- [Une synthèse du dossier](#)
- [Les ressources du débat sur le réseau électrique de demain](#)

LES MODALITÉS D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION

DES FORMATS ET DE MODES D'EXPRESSION NUMÉRIQUES

LES JEUDIS DE L'ÉLECTRICITÉ

Un cycle de webinaires thématiques sur les enjeux du schéma décennal (conférence/débat).

CART'ELEC

Une cartographie pour prendre connaissance du réseau électrique et son évolution (2030 et 2040), avec la possibilité d'exprimer un avis.

ELEC'QUIZ

En seulement 10 min, découvrir le SDDR et s'exprimer sur les grands enjeux du débat à travers un parcours guidé.

LA PLATEFORME PARTICIPATIVE

Poser des questions, commenter, exprimer son avis et ses propositions.

CAHIER D'ACTEUR

Toute organisation qui le souhaite est invitée à exprimer son point de vue et ses arguments sur le SDDR.

LES MODALITÉS D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION

DES FORMATS ET DE MODES D'EXPRESSION PRÉSENTIELS

LES RENCONTRES TERRITORIALES

Dans les régions de l'hexagone, ancrer le débat dans l'ensemble du territoire (salons, débats mobiles, visites, conférences, réunions publiques, ...).

UN GROUPE CITOYEN

(30 à 35 personnes)

Approfondir les enjeux environnementaux du SDDR et sa traduction dans les territoires.

MÉDIATIONS SCIENTIFIQUES AVEC LES LYCÉES

Ateliers de vulgarisation pour permettre aux jeunes de divers milieux de mieux appréhender les enjeux.

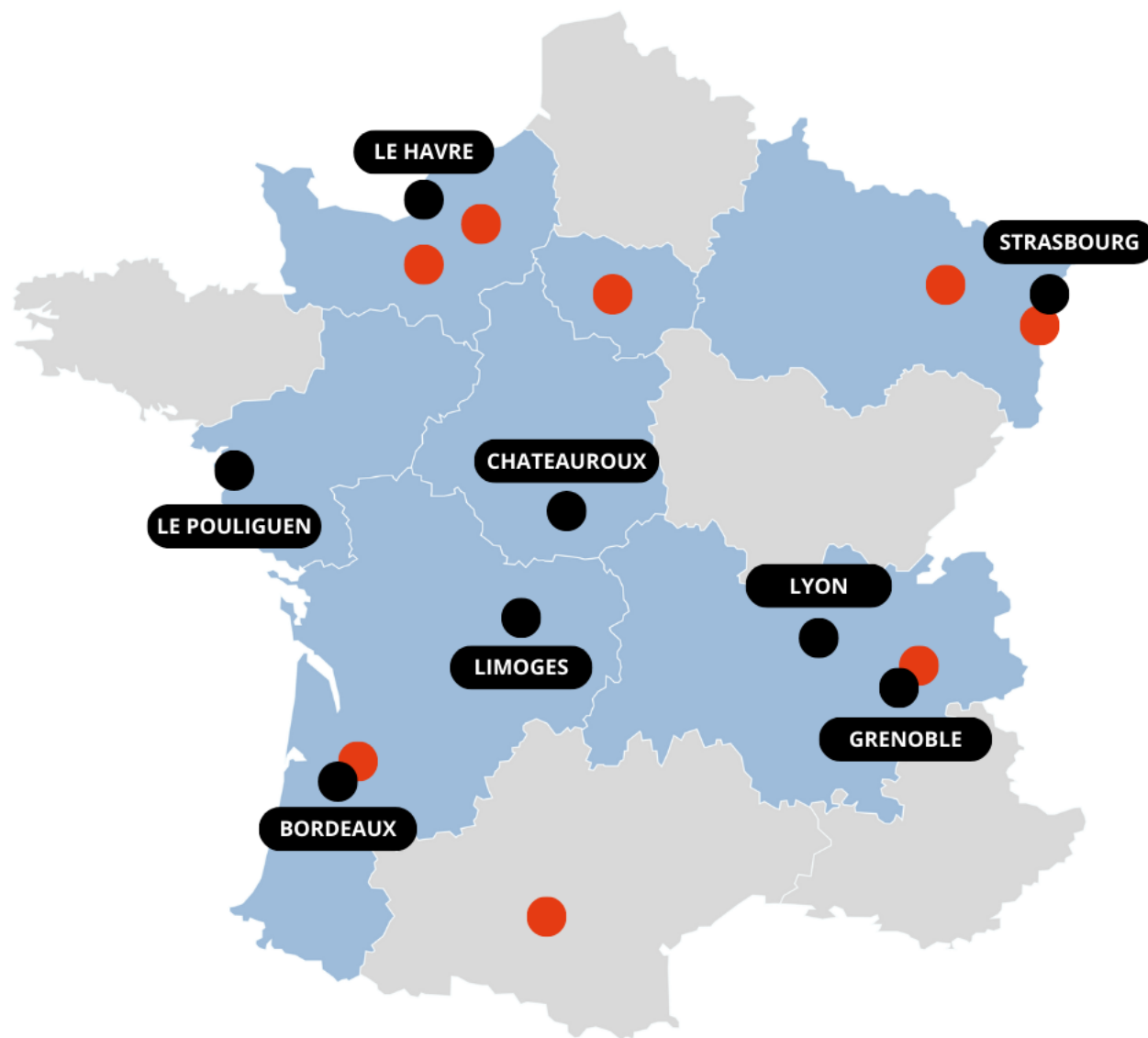
PARTENARIATS AVEC LES UNIVERSITÉS

Travaux étudiants sur des questions ciblées, notamment sur l'avenir industriel, les enjeux territoriaux et environnementaux du SDDR.

VISITES

Visites de postes électriques pour les lycéens, le groupe citoyen et le grand public.

LES MODALITÉS DU DÉBAT PUBLIC POUR S'INFORMER ET PARTICIPER



**8 WEBINAIRES TRANSVERSAUX -
UN GROUPE CITOYEN -
DES OUTILS NUMÉRIQUES**

- Rencontres territoriales (conférences, réunions publiques, ateliers thématiques...)/ Rencontres thématiques
- Enjeux territoriaux traités lors d'un webinaire
- Partenariat avec la jeunesse et les publics éloignés

Du 04 septembre 2025 au 14 janvier 2026 : une variété de modalités auprès de différents publics



**8 webinaires
1000 personnes**



**Un groupe de 30 citoyens
et citoyennes**



**3 Initiatives partenariales
Plus de 4 000 personnes**



**7 Rencontres territoriales
700 personnes**



**8 partenariats universitaires
150 étudiants**



Participation ouverte



Participation ouverte

**306 contributions sur la plateforme
participative (questions, avis,
commentaires)**



**3 visites
35 personnes**



**43 cahiers d'acteurs au 05
janvier 2026**

2

Présentation du Schéma décennal de Développement du Réseau (SDDR) par RTE



Le réseau
de transport
d'électricité

Le schéma décennal de développement du réseau - SDDR

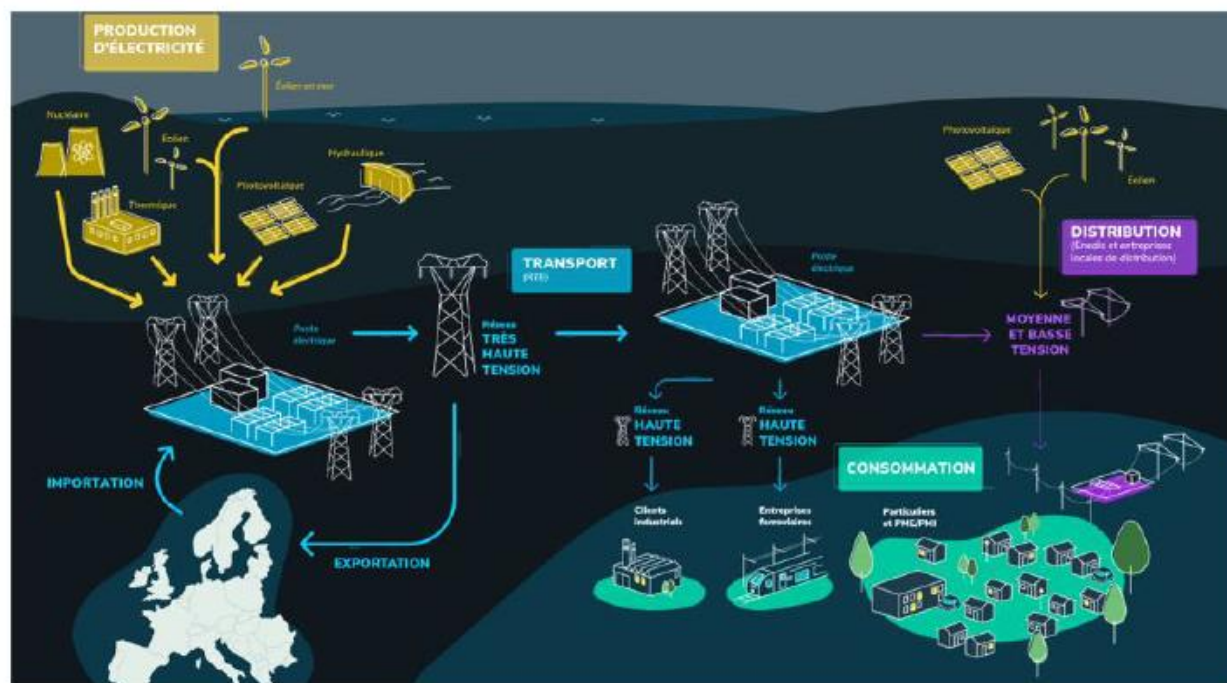
Débat public SDDR – Réunion publique de Grenoble – 7 janvier 2026





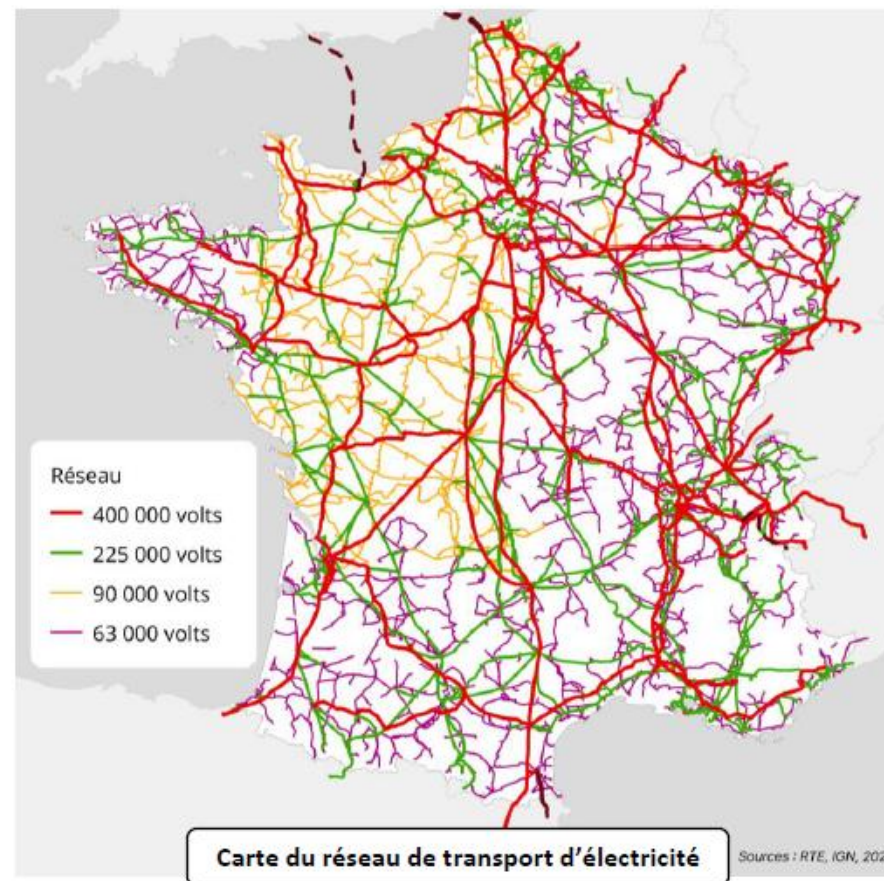
Qui est RTE ?

En tant que gestionnaire du réseau public de transport d'électricité, RTE assure une mission de service public : **garantir que l'électricité arrive partout en France 24h/24.**



10 000 salariés

Plus de 100 000 km de lignes



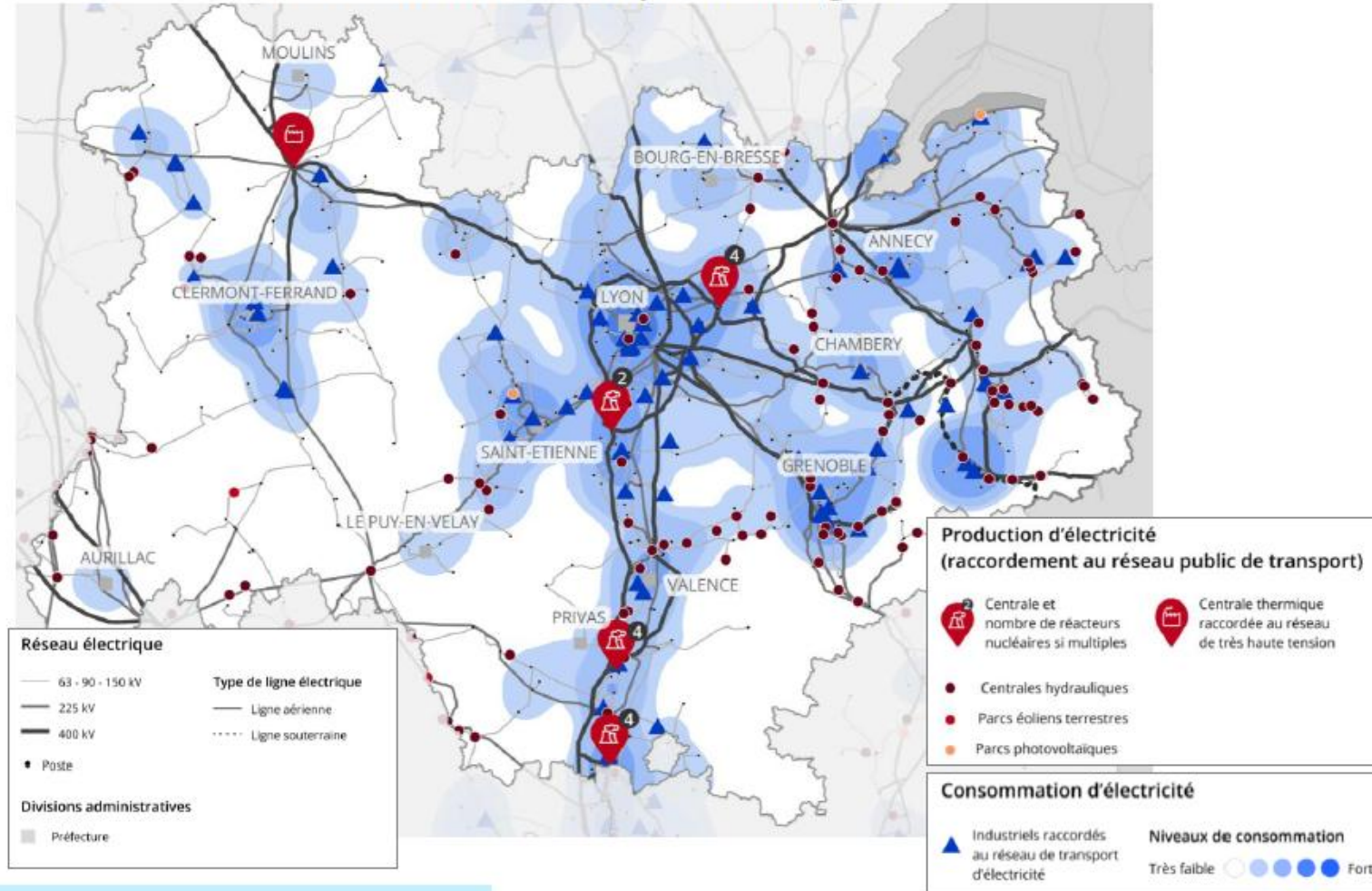
2 900 postes électriques

37 interconnexions



Et en Auvergne Rhône-Alpes ?

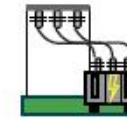
Carte d'identité électrique de la Région



13 820 km de lignes aériennes



840 km de lignes souterraines



445 postes dans la région



1300 salariés dans la région



La transformation du réseau d'ici 2040

RTE propose un plan de transformation du réseau électrique, structuré autour de 3 priorités industrielles :

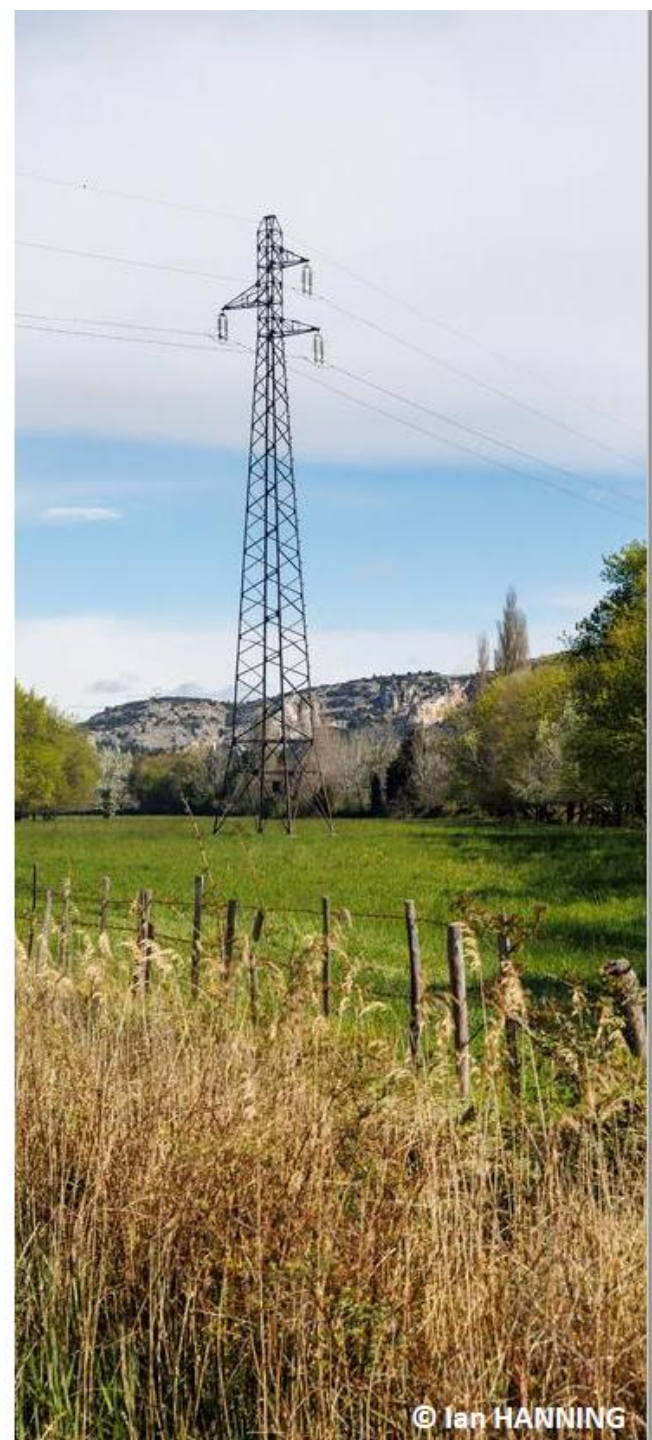
- ✓ **Renouveler le réseau et l'adapter au changement climatique**
- ✓ **Raccorder les nouveaux consommateurs et producteurs**
- ✓ **Renforcer le réseau à très haute tension**

Pour un montant global de l'ordre de 100 milliards € sur 15 ans.

→ 4 à 7 milliards € d'investissements en Auvergne-Rhône-Alpes sur la période 2025-2040



Le débat public, mené par la CPDP, permet de sensibiliser et d'associer le grand public aux enjeux de transformation du réseau public de transport d'électricité pour enrichir, ajuster et prioriser les grandes orientations proposées dans le SDDR.





Renouveler le réseau et l'adapter au changement climatique



Les lignes aériennes du réseau alpin sont **anciennes** et **vulnérables** aux **fortes chaleurs**

→ Le SDDR propose **une stratégie « 2 en 1 »** couplant les enjeux de renouvellement et d'adaptation au changement climatique



Certains postes électriques sont **vulnérables** aux **inondations**

→ Ex : Restructuration du réseau d'évacuation de la production hydraulique et **construction d'un poste sur pilotis résilient** aux crues de La Romanche

Stratégie proposée

Renouveler :

23 500 km de lignes aériennes

→ *dont ~2400 km en Auvergne-Rhône-Alpes*

85 000 pylônes

→ *dont 11 000 pylônes en Auvergne-Rhône-Alpes*

100 % des liaisons souterraines obsolètes



Adapter le réseau existant et futur à un climat de + 4°C



100 % du réseau adapté au changement climatique en 2060
(80 % en 2040)



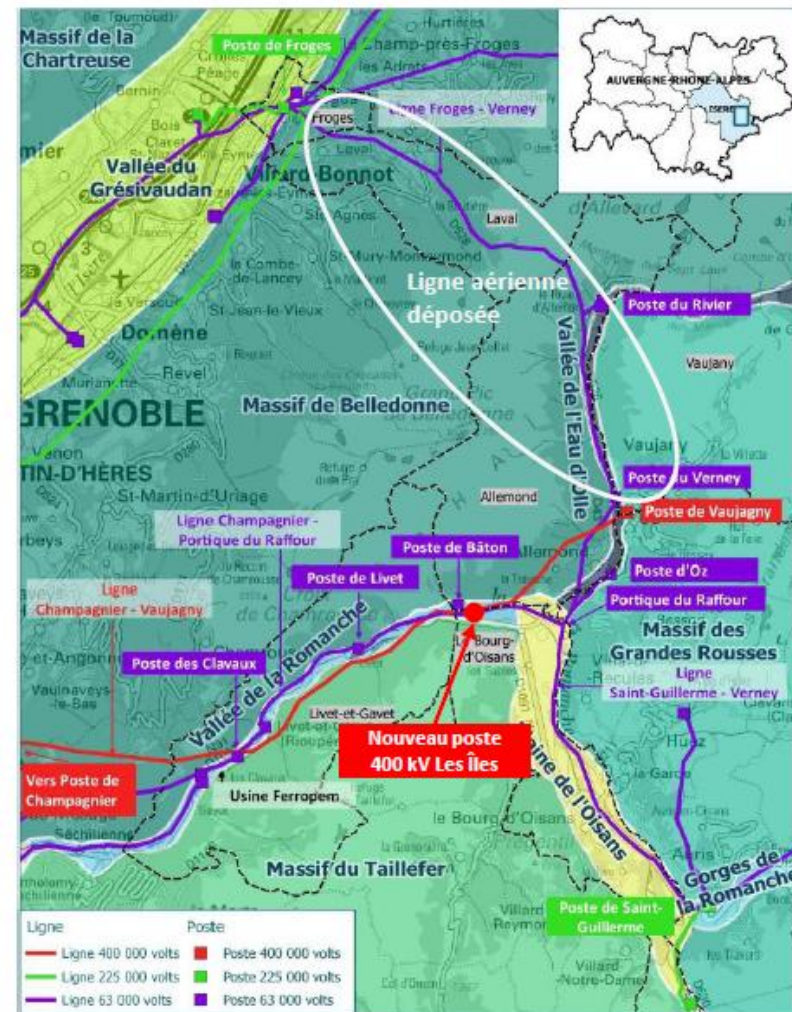
Renouvellement du réseau de la Romanche et augmentation des capacités d'évacuation de la production hydroélectrique par la création du poste « Les Iles ».



La ligne aérienne 63 kV permettant d'évacuer la production hydroélectrique des Vallées de la Romanche et de l'Eau-d'Olle en traversant le massif de Belledonne est vétuste (1929).

Le renouvellement et la restructuration du réseau de la Romanche d'ici 2027-2028 permettent :

- ✓ la dépose de la ligne aérienne vétuste du Massif de Belledonne
- ✓ la sécurisation du réseau de transport d'électricité du territoire Isérois
- ✓ une augmentation des capacités d'évacuation de la production hydroélectrique dans la zone
- ✓ une adaptation du réseau à l'environnement montagneux et aux effets du changement climatique





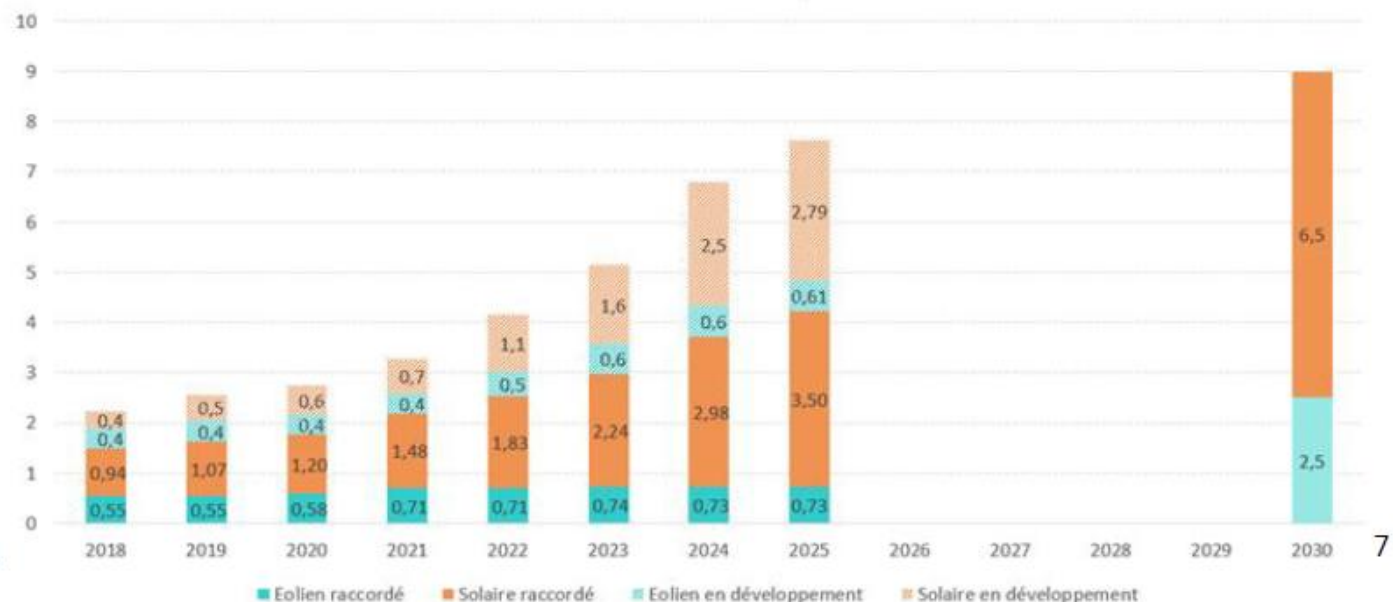
Raccorder les producteurs bas-carbone

Stratégie proposée

1. Prioriser le développement d'ouvrages pour le raccordement des énergies renouvelables terrestres, permettant d'atteindre les objectifs de l'Etat, sans les dépasser
2. Donner de la visibilité aux producteurs pour les inciter à se raccorder sur les zones d'accueil favorables du réseau
3. Adapter le réseau de transport pour accompagner le développement des projets hydroélectriques du territoire alpin

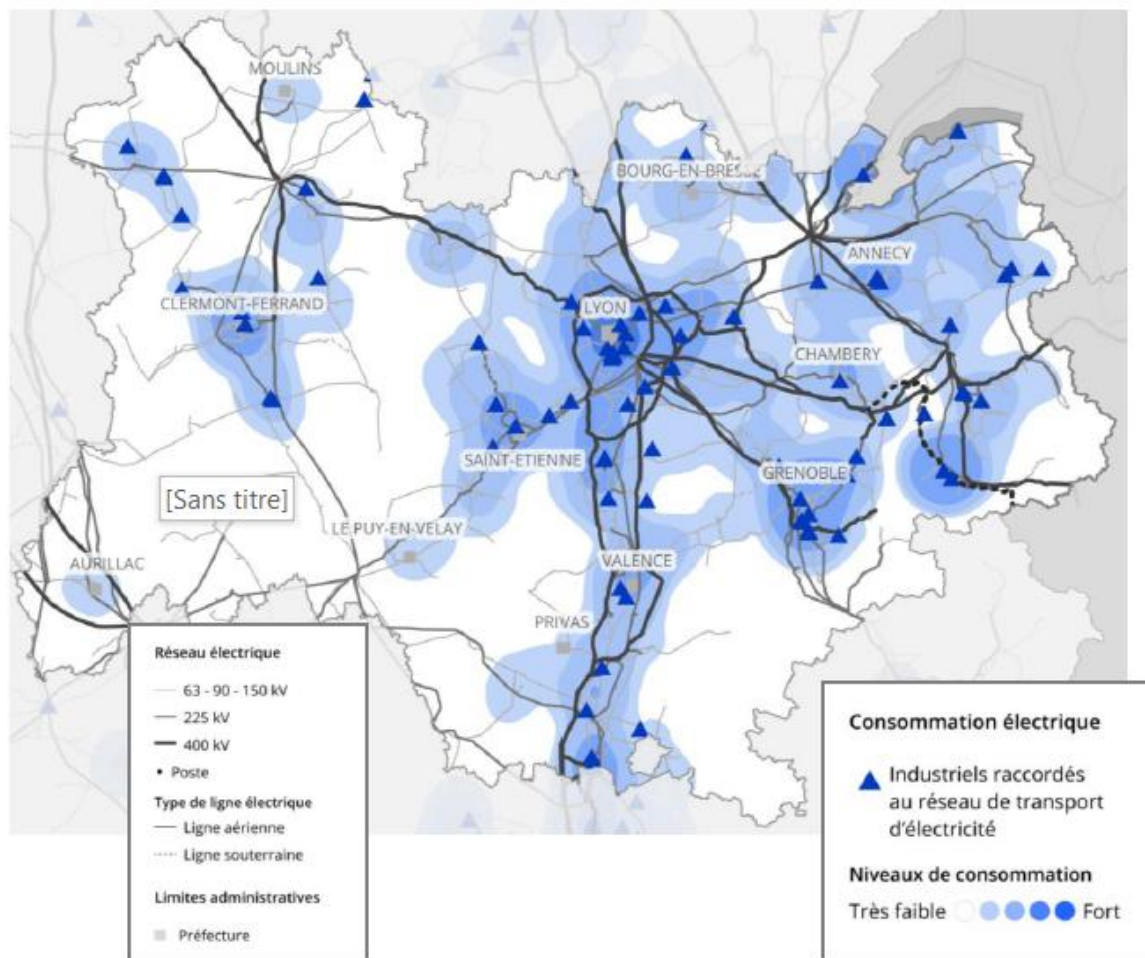


Evolution du parc solaire et éolien raccordé et en développement (GW)
en Auvergne-Rhône-Alpes





Auvergne-Rhône-Alpes : une région industrielle qui concentre un volume élevé de demandes de **raccordements** au réseau



21 nouveaux projets de consommation industrielle ont réservé des droits d'accès au réseau en Auvergne-Rhône-Alpes, pour une puissance cumulée de ~2 GW

130 MW



Transports

~470 MW



Industrie manufacturière

~620 MW



Production d'hydrogène et d'e-carburants

~770 MW



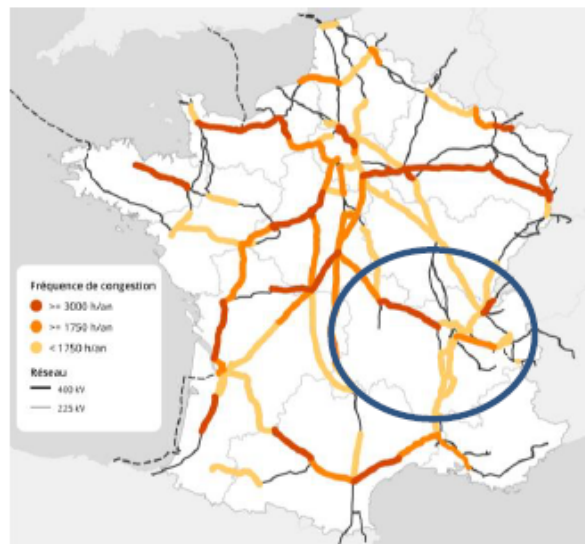
Datacenters



Renforcer la structure du réseau à très haute tension (225 000 et 400 000 volts)

Le réseau de transport d'électricité de Auvergne-Rhône-Alpes est un carrefour électrique stratégique pour la France et l'Europe

→ Il sera davantage sollicité à l'avenir



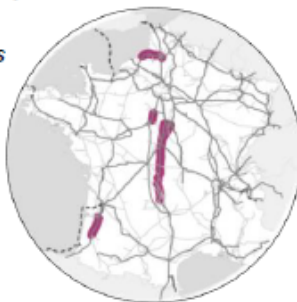
Congestions en 2040 en cas d'absence totale de renforcement

L'évolution des flux dans la région nécessite de renforcer le réseau à très haute tension

Renforcements prévus d'ici 2030

Zones de fragilité identifiées dans les SDDR 2019

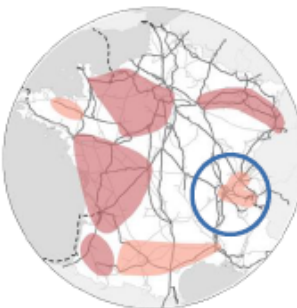
Projets dont la consistance est définie
Renforcement du réseau 400 kV



Renforcements prévus d'ici 2035-2040

Zones de fragilité identifiées dans les SDDR 2019 et 2025

Consistance technique en cours d'étude
Stratégie à définir

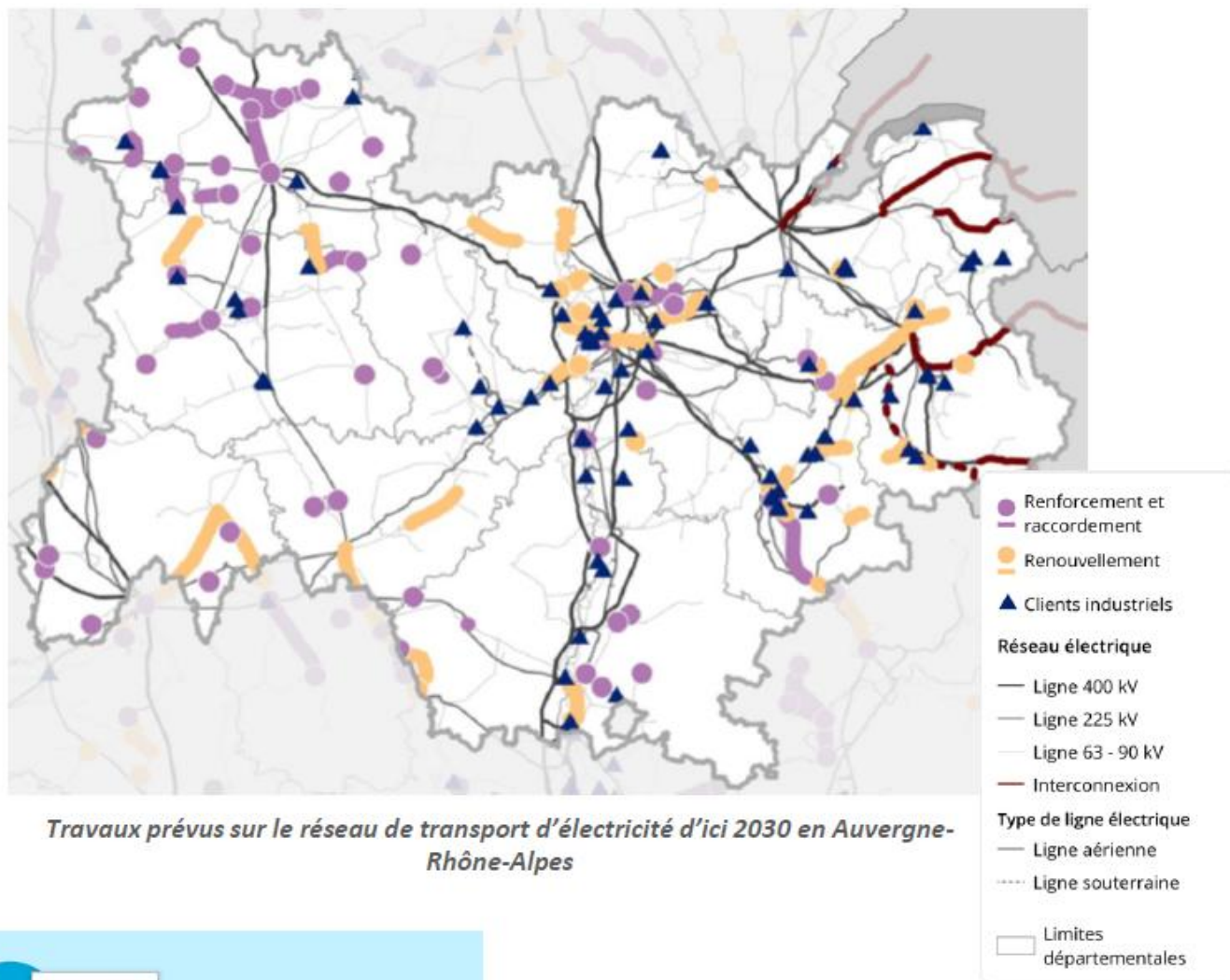


Stratégie proposée dans le SDDR

1. Les renforcements du réseau dans la région sont séquencés et répondent donc à plusieurs besoins
2. Remplacement des câbles et pylônes sur les lignes existantes
3. Dès que possible, construction dans les couloirs existants



Une opportunité pour le territoire



- ✓ Garantir la sécurité d'alimentation du territoire, avec un réseau plus robuste et plus performant
- ✓ Permettre à des industriels de s'implanter sur le territoire
- ✓ Raccorder la production bas-carbone

➔ **1,2 milliard € d'investissements d'ici 2030 en Auvergne-Rhône-Alpes**



Le réseau
de transport
d'électricité

Merci

3

**Trois grandes remontées
du débat public
mises en partage ce soir**

La hauteur des investissements fait débat, confrontée à la stagnation de la demande d'électricité ces dernières années

- Elle est mise en cause par une partie des contributeurs au débat public.
- Mais en parallèle, l'investissement est jugé indispensable, voire trop long à mettre en œuvre, par les milieux économiques et certaines collectivités.
- *« Ce qui manque dans ce plan, c'est de parler de la surproduction actuelle puisque, à ma connaissance, nous produisons beaucoup plus d'énergie que ce dont nous avons besoin actuellement. » Webinaire du 2/10.*
- *« Si on veut réindustrialiser le pays en le décarbonant, de mon point de vue, le schéma est même un peu faible. » Webinaire du 2/10.*

La « priorisation » des investissements a soulevé interrogations, commentaires et interpellations

- Hormis les hauts-lieux de l'industrie, plaques industrialo-portuaires et bassins historiques, prioritaires par évidence.
- Quel statut pour la « France ordinaire » des collectivités territoriales qui portent cependant un semi de projets de décarbonation et de développement économique ?

- *« Vous me posez la question : est-ce que le réseau de tension actuel est dimensionné pour accueillir toutes ces futures industries ? La réponse est non. C'est pour ça que l'on fait notre schéma. » Réunion territoriale Le Havre 20.11, Rte.*
- *« Devons-nous attendre de nouvelles industries pour voir le réseau de Rte se renouveler ? On a un gros problème sur nos territoires ruraux, et pardonnez-moi ma franchise, c'est d'être parfois les laissés pour compte des grands bassins industriels. » Réunion territoriale 20.10 Châteauroux.*



Les infrastructures à créer dans le cadre du schéma directeur s'inscrivent au sein de la mosaïque des pays et des terroirs : un sujet de toujours qui a mobilisé les publics sous différents angles.

- **L'insertion des ouvrages dans les écosystèmes – couverts végétaux, faune et avifaune, santé animale et humaine - appelle un débat quant à leur résilience .**
- **L'impact paysager demeure un sujet de débat pour les riverains et les défenseurs des patrimoines culturels.**
- *« Ce qui est important, c'est la transversalité de l'ensemble des matières scientifiques. Les interrelations entre le social et l'écologie nous renvoie un système, à travers le paysage, d'identification des fonctions écologiques. » Webinaire du 30/10.*
- *« Les citoyens font partie de l'expertise paysagère. Il faut vraiment les questionner, parce que ces paysages font partie de leur patrimoine, de leur identité culturelle. » Webinaire du 30/10.*



- **Par où passer, de quelle manière ?
Pour la très haute tension, Rte n'envisage pas d'infrastructure souterraine. C'est un point d'accrochage dans la perspective de la mise en œuvre de la démarche « éviter, réduire, compenser, suivre ».**
- *« Quels sont les critères retenus par Rte pour choisir les tracés ? Et s'il y a un conflit entre enjeu économique et enjeu de préservation , quels sont les arbitrages faits par Rte ? Est-ce qu'ils peuvent impliquer des projets plus coûteux et techniquement plus complexes ? » Webinaire du 16/10*

4

Présentation des travaux étudiants et temps d'échanges

Merci pour votre participation !